

Publié le 13/06/2015

Des informations non sans intérêts sur Brigitte Dormont



Paris, le samedi 13 juin 2015 – Depuis la fin avril, le nom de Brigitte Dormont, professeur d'économie à l'université Paris Dauphine et directrice de la Chaire Santé de la Fondation du Risque n'est plus inconnu pour un grand nombre de médecins libéraux. Il faut dire que cette économiste, réputée proche du parti socialiste, s'est illustrée le 19 avril dernier en déclarant tout de go sur France Culture où elle était l'invitée de l'émission *L'économie en question* : « *La généralisation du tiers payant (...) est une mesure qui est extrêmement structurante (...). C'est d'une certaine manière la mort annoncée du système libéral qui est une bonne chose car la médecine libérale est complètement incompatible avec un système d'assurance maladie comme le nôtre (...). L'assureur paye directement le médecin et ça change tout, et ça rend les médecins effectivement dépendant du financeur (...). Si donc l'assurance maladie veut faire pression sur les médecins elle a les moyens financiers pour faire pression sur les médecins* » avait-elle notamment déclaré. Débusquées par le syndicat le Bloc, ces

affirmations avaient immédiatement été érigées par les opposants à la loi de santé et au tiers payant comme la confirmation du bien fondé des craintes des médecins, qui n'ont eu de cesse de rappeler que leur hostilité à cette mesure n'avait pas uniquement des fondements techniques mais se fondait également sur le risque de voire la médecine libérale disparaître et être inféodée aux assureurs publics et privés.

Des liens assurés entre instituts de recherche universitaires et mutuelles

L'utilisation des déclarations de Brigitte Dormont comme la manifestation des intentions réelles des pouvoirs publics a donné lieu de la part de certains médecins à une véritable enquête sur l'économiste. Des représentants de la Fédération des médecins de France (UFML), de l'Union française pour une médecine libre (UFML) et quelques praticiens blogueurs, dont Christian Lehmann se sont ainsi intéressés aux liens d'intérêt entre Brigitte Dormont et les mutuelles. Leurs découvertes ont été édifiantes. Sur le blog de Christian Lehmann, *En attendant H5N1*, le responsable de ce site et trois autres médecins généralistes (Jacques Marlein, Yvon le Flohic et Charles Cousina) détaillent : « *Le site de l'Institut Montparnasse nous apprend qu'un programme de recherche a été mis en place par cet institut, avec la MGEN et l'ISTYA (mutualistes), il s'agit d'un "programme d'études soumis aux partenaires universitaires. Sont privilégiés des angles d'étude délaissés voire totalement ignorés par les recherches et publications auxquelles se réfère le débat public." Il est ici indiqué que le programme de recherche est élaboré par les assureurs, et ensuite soumis à des laboratoires de recherche. Et que ces recherches privilégient des approches et des thèmes choisis par les assureurs. Deux structures imbriquées qui acceptent de travailler dans ces conditions ont retenu notre attention (...): la Fondation du risque de l'Institut Louis Bachelier et la*

Chaire Santé Paris Dauphine. La Fondation du risque, a été créée par un banquier, André Lévy Lang, et regroupe assureurs privés et ex-mutualistes autour d'une structure de recherche ; le conseil de surveillance intègre aussi bien Axa (Allianz), que Groupama ou SCOR (dont le dirigeant actuel est Denis Kessler, ex dirigeant du MEDEF, d'AXA et de la FFSA ; Guillaume Sarkozy y représente Malakoff Médéric). La seconde structure qui a attiré notre intérêt, c'est la chaire santé Paris Dauphine. Créée par l'économiste Claude Le Pen en 2007 avec un partenariat d'Axa (Allianz) assurant un financement de 300 000 € pendant 5 ans, elle fait partie de cette Fondation du risque. L'économiste Brigitte Dormont a succédé à Claude Le Pen en 2009, avec initialement ce financement Axa, puis en 2012 un financement MGEN, probablement du même niveau. Les objectifs de cette chaire sont la recherche mais aussi "améliorer la qualité du débat public sur les questions d'efficience et de régulation" » relèvent les auteurs. Forts de cette découverte, les blogueurs ont recherché la déclaration de liens d'intérêt de Brigitte Dormont qui aujourd'hui dirige la Chaire santé Paris Dauphine : « La déclaration d'intérêts de Brigitte Dormont au Conseil d'Analyse Economique indique, malgré ce que nous venons d'observer, une absence totale de liens d'intérêts, qu'ils soient politiques ou financiers. Cette déclaration ne semble pas suivre les normes légales définies par l' Article R1451-2 du code de santé publique, cette déclaration devant inclure "Les travaux scientifiques et études pour des organismes publics ou privés" » dénoncent Christian Lehmann et ses confrères.

Les mutuelles ne font pas d'économie quand il s'agit de soutenir des spécialistes

Brigitte Dormont cependant n'est pas la seule économiste présentant des liens d'intérêt certains avec les mutuelles et assureurs privés. Les blogueurs citent également le cas de Jean-Michel Laxalt, dirigeant de l'Institut Montparnasse, auteur après l'adoption du projet de loi de Santé à l'Assemblée nationale d'un « *éditorial féroce à charge* » contre les médecins... et fervent défenseur des mutuelles (ce qui est peu étonnant quand on sait que l'Institut Montparnasse a été créé et financé par la Mutuelle générale de l'éducation nationale !). Plus largement, le blog *En attendant H5N1* constate que « *Beaucoup de structures, think tanks, associations, sont subventionnés plus ou moins discrètement par des organismes qui ont un intérêt financier direct dans la façon dont seront orientées les études* ».

Les médecins généralistes, ces profiteurs

Interrogée par le Quotidien du Médecin sur ces liens d'intérêt, Brigitte Dormont assure que les financeurs de la chaire Paris Dauphine « ne disposent d'aucun droit de regard sur les travaux effectués » ou encore qu'elle tient « profondément » à son « *indépendance professionnelle* ». Il faut donc croire que c'est « *gratuitement* » que Brigitte Dormont se montre aussi farouchement favorable au tiers payant dont elle ne nie pas qu'il mettra les médecins sous la coupe réglée des assureurs et d'une manière générale aussi méprisante vis-à-vis des médecins. C'est l'autre enseignement du blog *En attendant H5N1* cette semaine. Dans un post intitulée *Mort planifiée de la médecine libérale* : à qui profite le crime, certains faits d'arme de Brigitte Dormont sont en effet épinglés. On y découvre, édifiés, les titres de certaines de ces études avec comme point d'orgue le chef d'œuvre : « *Est-il profitable d'être médecin généraliste* ». Dans ces travaux et dans d'autres, l'économiste ne « *masque pas le mépris dans lequel elle tient les médecins. Le portrait qu'elle dessine en creux du corps médical a le mérite de la simplicité : on devient médecin par intérêt. Par pur intérêt financier. Et une fois médecin, on s'arrange pour maximiser les profits, engranger le plus d'argent possible, en induisant une demande chez des patients captifs (c'est le syndrome du docteur Knock) et en écourtant les consultations pour faire du chiffre. Toute motivation altruiste est écartée, le*

médecin est ramené à une simple machine économique vouée à faire du fric. A noter que ce concept de la demande induite, battu en brèche par de nombreux articles, est à l'origine de la pénurie médicale actuelle. De puissants économistes de la santé, dont Brigitte Dormont, ont considéré depuis des décennies les médecins comme des agents pathogènes, dont la libération au sein de la collectivité entraînerait immanquablement un flot de dépenses induites : restreindre le nombre de médecins en exercice afin de restreindre les soins et donc les maladies, a été le fil d'or de la politique de santé suivie ces trente dernières années, avec le succès que l'on voit actuellement : une population de médecins vieillissante, une désertification accélérée qui touche jusqu'au cœur des grandes villes » constatent Christian Lehmann et ses confrères.

Outre la philosophie générale des travaux de Brigitte Dormont, les auteurs en fustigent également les insuffisances et les raccourcis. Ils notent par exemple que la présidente de la chaire Paris Dauphine fait l'économie d'une réflexion sur « *les avantages et les inconvénients du métier de généraliste libéral* » à l'heure de s'intéresser à la comparaison entre leurs revenus et ceux des cadres supérieurs. Ils fustigent par ailleurs sa mauvaise foi, quand constatant que l'amplitude horaire d'un médecin généraliste est supérieure à celle d'un cadre (ce qui explique en grande partie les différences de revenus), elle relève : « *On sait par exemple que les médecins libéraux intègrent dans leur durée du travail le temps passé à la lecture d'articles médicaux pour actualiser leurs connaissances (2h30), les consultations gratuites, etc. Les cadres interrogés dans l'enquête emploi ont-ils la même conception des activités qui doivent être incluses dans le périmètre de leur temps de travail ? Le silence qui suit une assertion fallacieuse de Brigitte Dormont, c'est encore du Brigitte Dormont. (...) On atteint au sublime lorsqu'elle se demande felleusement si les cadres comptabilisent dans leur temps de travail... leurs consultations gratuites. Outre l'image du médecin qu'elle dresse, parasite social capable de mentir jusque sur l'amplitude de son temps de travail, ou de comptabiliser dans celui-ci des actes... purement altruistes, son absolue méconnaissance du vécu de la médecine générale au contact d'une population réelle laisse pantois* » déplorent les auteurs d'*En attendant H5N1*. Ces derniers dénoncent enfin d'une manière générale son manque d'honnêteté scientifique dans l'absence de considérations de diverses données factuelles.

Brigitte Dormont fait des émules

Pour sa défense, Brigitte Dormont ne paraît pas la seule à user de cette méthodologie scientifique particulière. Christian Lehmann et ses confrères décryptent de la même façon les conclusions détonantes d'une étude menée par Anne-Laure Samson, cosignataire de l'article sur les revenus des généralistes qui s'est intéressée aux *Médecins généralistes à faibles revenus* en se demandant clairement s'il ne faut pas voir une « *préférence pour le loisir* » ! Dans cette prose édifiante, Anne-Laure Samson admettra que lui manque une donnée essentielle pour apprécier la véracité de son hypothèse : des informations sur le statut familial de ces médecins à faible revenus. Mais qu'importe, elle ne nuancera pas pour autant la portée de ces conclusions.

Passionaria malgré elle de la lutte des médecins

Pour Christian Lehmann, ces inexactitudes, ces partis pris, ces conflits d'intérêt sont d'autant plus dommageables que les thèses de ces économistes sont utilisées par les pouvoirs publics (gauche et droite confondus) pour cautionner leurs actions dont l'objectif apparaît être la disparition de la médecine libérale et la consécration des assurances privées. Le responsable du blog *En attendant H5N1* est loin d'être le seul

à partager cette préoccupation, tandis que beaucoup nourrissent également l'idée que Brigitte Dormont a été la révélatrice des véritables intentions du gouvernement. Un économiste spécialiste de la santé, Frédéric Bizard, en est lui aussi convaincu. Dans une note récemment postée sur son blog, commentant les propos de sa collègue de Paris Dauphine prononcés sur France Culture, il note : « *Les propos précisés nous confirment bien que la loi santé n'a rien d'une loi de modernisation de notre système de santé et tout d'une loi de destruction de ce dernier pour le remplacer par un autre modèle* ». Pour expliquer cette volonté farouche, Frédéric Bizard estime qu'il faut décrypter la position de « *l'élite revancharde* » française qui tient un « *raisonnement (...) simple, le marché et les acteurs privés qui le composent ne peuvent pas produire de valeurs sociales positives, seul l'Etat et son administration sont en mesure de le faire* ». Pourtant, Frédéric Bizard le démontre rapidement, chiffres à l'appui : « *La médecine libérale est bien compatible avec notre système solidaire (...). La médecine libérale française a produit la médecine de ville la plus coût-efficace au monde* » martèle-t-il. Une démonstration dont on sait cependant qu'elle ne peut être entendue par les responsables publics : « *Mais aller dire à cette élite que la médecine libérale est aussi sociale, que l'initiative privée est compatible avec un système solidaire s'il est correctement régulé, c'est comme tenter de convaincre un dictateur patenté des bienfaits de la démocratie* ». Tant Frédéric Bizard que Christian Lehmann mettent donc en garde contre la loi de Santé. Dans cette lutte, les propos de Brigitte Dormont et l'ensemble de son œuvre ont semblé sonner comme une piqûre de réveil essentielle. Pas sûr qu'elle l'ait voulu ainsi.

Si vous voulez découvrir in extenso les analyses de Christian Lehmann et de ses confères ainsi que celles de Frédéric Bizard, rendez-vous ici :

<http://enattendanth5n1.20minutes-blogs.fr/>

<http://www.fredericbizard.com/>

Aurélie Haroche

Copyright © <http://www.jim.fr>